

Conditions de participation

Merci de lire attentivement les conditions de participation. Elles réglementent la participation à la campagne ReachYourPeak (ci-après dénommée « opération promotionnelle »).

En participant à cette opération promotionnelle, tu confirmes avoir pris connaissance de ces conditions de participation et les accepter. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Conditions de participation

1. Est autorisée à participer toute personne physique majeure.
2. Sont exclus de la participation tous les collaborateurs Mammüt, les distributeurs Mammüt et leurs collaborateurs ainsi que les membres de la famille des personnes susmentionnées. Sont également exclues toutes les autres personnes directement ou indirectement liées à l'opération promotionnelle, ainsi que les membres de leur famille.
3. La participation par le biais d'associations de jeux-concours et de services automatisés est interdite.

Conditions générales de participation

4. La durée de l'opération promotionnelle est clairement communiquée (du 11/06/2021 au 04/07/2021). Les participations parvenant après la fin de l'offre promotionnelle seront automatiquement exclues du jeu-concours.
5. Pour participer, il faut :
 1. répondre à toutes les questions posées sur le site Web www.mammüt.com/ReachYourPeak
 2. indiquer toutes les données personnelles requises ; et
 3. accepter les conditions de participation.
6. Aucun autre moyen de participer (que ceux décrits précédemment) n'est accepté. Des données incomplètes entraînent automatiquement l'exclusion du participant.
7. Les données personnelles, comme le nom ou l'adresse e-mail, sont collectées et traitées par Mammüt exclusivement à des fins d'identification des gagnants de l'offre promotionnelle ou, dans la mesure où ils le souhaitent, pour l'envoi d'informations. Ces données sont traitées de manière strictement confidentielle et ne sont en aucun cas transmises à une tierce partie.
8. Une seule participation est autorisée par personne et par offre promotionnelle. Si plusieurs participations sont déposées, seule la première est prise en compte.
9. Mammüt se réserve le droit d'exclure des participants de l'offre promotionnelle s'ils ont recours à de fausses informations, à des manipulations ou à des moyens illicites.
10. Mammüt se réserve le droit de mettre un terme à l'offre promotionnelle ou de l'interrompre à tout moment, notamment en présence de raisons de nature à perturber ou empêcher son bon déroulement.
11. L'offre promotionnelle est gratuite et sans obligation d'achat.

12. Le concours ne fait l'objet d'aucune correspondance. Tout recours en justice est exclu.
13. Les participants acceptent que des photos et vidéos du gagnant du grand prix soient prises par Mammut en rapport avec les prix remportés. Mammut se réserve le droit d'utiliser sans réserve ces contenus à des fins commerciales. Le gagnant renonce à toute indemnisation à ce sujet.
14. Le participant confirme que, dans la période du 15/07 au 15/09/2021, il sera disponible pendant 7 jours pour bénéficier de son prix.
15. Si le participant n'est pas disponible à ces dates, son droit au prix remporté est perdu et Mammut peut, sans autre obligation d'indemnisation, le remettre à un autre participant.

Règles générales de conduite

16. Les participants ne doivent pas abuser de l'offre promotionnelle pour exprimer leur point de vue politique, religieux ou autre.
17. Les participants ne doivent pas charger de contributions ni diffuser de propos présentant un contenu choquant, injurieux, nuisible, obscène, pornographique, à connotation sexuelle, vindicatif, indécent, vulgaire, pervers, immoral, agressif, raciste, fanatique, moqueur, calomnieux, discriminatoire ou inacceptable de toute autre manière.
18. Les contributions ou propos ne peuvent en aucune façon porter atteinte au droit en vigueur ni affecter les droits de tiers (notamment les droits d'auteur et les droits sur les marques). Mammut rejette toute responsabilité vis-à-vis des contenus chargés par les participants.
19. Les contributions ou propos ne doivent en aucune façon porter atteinte à Mammut, aux distributeurs de Mammut ou aux autres partenaires de Mammut.
20. Les participants ne doivent charger aucun contenu comportant, sous une forme quelconque, des éléments préjudiciables (comme par exemple des virus informatiques, du code machine, des fichiers ou des programmes).
21. Les participants ne peuvent percevoir ni revendiquer le paiement d'aucuns frais ou autres indemnités du fait de leur participation.
22. Mammut se réserve le droit d'exclure les participants et de supprimer les contributions non conformes aux règles de conduite énumérées ci-dessus ou entrant en conflit de toute autre manière avec les conditions de participation.
23. Mammut se réserve le droit d'utiliser l'ensemble des contenus à des fins marketing, notamment les photos et vidéos, à l'exception des données à caractère personnel.

Publication

24. Il est strictement interdit de reproduire ou de publier l'offre promotionnelle, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord explicite de Mammut.
25. Mammut se réserve le droit d'adapter les textes, les images ou les contributions de l'offre promotionnelle à tout moment.

Prix

26. L'offre promotionnelle permet de gagner des prix prédéfinis.

27. Les prix sont les suivants :

- Un grand prix :
- Permettre au participant de réaliser le projet décrit lors de son inscription. Cela comprend :
 - Produits : produits Mammüt d'une valeur (prix de vente) de 1 000,- CHF. Mammüt se réserve le droit d'équiper le participant avec les produits (selon disponibilité) les mieux adaptés au projet sélectionné.
 - Journée de coaching : accompagnement du participant par un partenaire de coaching Mammüt (collaborateur, guide de montagne ou athlète), voyage et repas compris. Mammüt se réserve le droit de sélectionner le partenaire de coaching.
 - Réalisation du projet : coût du voyage, de l'hébergement et des repas du participant pendant la réalisation du projet décrit (sélection et organisation par Mammüt).
- Trois seconds prix :
- Un bon d'achat d'une valeur (prix de vente) de 1 000,- CHF à valoir sur mammüt.com.*
-
- Dix prix immédiats :
- Dix bons d'achat d'une valeur (prix de vente) de 100,- CHF à valoir sur mammüt.com* seront attribués par tirage au sort parmi les participants restants.

*Livraison uniquement dans les pays suivants : Suisse, Allemagne, France, Royaume-Uni, Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Italie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Norvège, États-Unis.

28. Les gagnants sont sélectionnés par un jury d'experts désigné par Mammüt.

29. Ils sont informés personnellement par e-mail dans les 8 jours ouvrables suivants.

30. Ils peuvent réclamer leur prix dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la notification.

31. Les prix immédiats sont envoyés dans un délai de 5 jours ouvrables suite à la réclamation.

32. Il est de la responsabilité des gagnants de s'assurer qu'ils sont en mesure de réceptionner le prix ou d'en bénéficier.

33. Les gagnants acceptent que toute taxe applicable ou autres frais relatifs au prix soient à leur charge.

34. Les prix ne peuvent pas être échangés. Ils sont personnels et non cessibles.

35. Un paiement en liquide des prix n'est en aucun cas possible.

36. Les gagnants acceptent que leurs nom et photo soient publiés sur Internet ou dans la presse écrite.

37. Les gagnants s'engagent à ne pas vendre les prix reçus ni à les utiliser commercialement, de quelque manière que ce soit.
38. Les prix sont indivisibles et doivent être acceptés comme prévu dans l'offre promotionnelle.
39. Mammut se réserve le droit de modifier ou de retirer les prix pour les remplacer par des prix d'une valeur équivalente ou plus élevée.
40. Les prix qui, pour une raison quelconque, ne sont pas réclamés ou sont refusés, restent sans contrepartie en possession de Mammut.
41. Pour les cas où le gagnant ne peut pas être contacté dans un délai de 10 jours ouvrables, ou s'il ne réclame pas son prix dans les 10 jours ouvrables suivant la notification, ou si les coordonnées indiquées sont incorrectes, ou encore si le prix ne peut pas être remis ou réceptionné pour toute autre raison, le gagnant ne peut exiger son gain et Mammut se réserve le droit de désigner un autre gagnant.

Limitation de responsabilité

42. Mammut décline toute responsabilité concernant les coûts ou toute autre dépense liée à la participation à l'offre promotionnelle.
43. Mammut décline toute responsabilité quant à (a) toute forme de problèmes de réseau informatique, de matériel ou de logiciels qui peuvent retarder, entraver ou empêcher la participation au jeu-concours ; (b) d'autres problèmes ou accidents de toute nature liés aux fonctionnalités d'Internet, du site Web, du matériel ou des logiciels et (c) toute erreur de saisie des données personnelles.
44. Mammut n'est en aucun cas responsable de l'incompatibilité entre les technologies utilisées ni de la configuration matérielle ou logicielle utilisée par les participants.
45. Dans les limites de la loi en vigueur, Mammut et ses partenaires éventuels ne sont en aucun cas responsables des pertes, dommages ou blessures causés par la participation à l'offre promotionnelle.
46. L'assurance relève de la responsabilité du participant. Mammut décline toute responsabilité en cas d'accident survenu dans le cadre de l'opération promotionnelle, dans la mesure autorisée par la loi.
47. Si les prix sont envoyés aux gagnants par la poste, Mammut n'est en aucun cas responsable de toute action ou omission imputable aux services de livraison.
48. Si, pour une raison quelconque, une offre promotionnelle n'a pas lieu comme prévu, n'est pas réalisable ou est en conflit avec la loi en vigueur, Mammut se réserve le droit d'annuler immédiatement l'offre promotionnelle, de l'interrompre, de la modifier ou de la reporter en excluant toute responsabilité et toute indemnisation des participants.

Protection des données et participation

49. Du fait de la participation à l'offre promotionnelle, les données personnelles des participants sont consultées par Mammut, une éventuelle instance de contrôle et l'agence chargée de l'exécution du jeu-concours.
50. Les données collectées sont exclusivement utilisées dans le cadre de l'offre promotionnelle et sont conservées au maximum trois mois, sauf si le participant est

abonné à la lettre d'information ou a accepté que ses données soient utilisées autrement.

51. Les participants ont le droit de consulter leurs données, de les corriger ou de demander leur suppression.
52. Mammut se réserve le droit d'exclure de l'offre promotionnelle les participants dont les contributions et/ou données personnelles sont non valables ou fausses.
53. Mammut se réserve le droit d'exclure tout participant qui tenterait de manipuler l'offre promotionnelle, de la perturber ou de contrevenir aux règles ou conditions de participation de toute autre manière que ce soit.
54. Mammut peut à tout moment disqualifier ou exclure un participant sur la base de raisons suffisantes. Tout recours contre Mammut est exclu.
55. Mammut se réserve le droit d'exclure des participants en raison (ou en cas de suspicion) d'un comportement déloyal, de fraude ou de toute autre violation des règles ou conditions de participation. Tout recours contre Mammut est exclu.
56. L'offre promotionnelle n'est pas valable dans les pays où son exécution porterait atteinte à la législation. Il est de la responsabilité des participants de s'assurer que leur participation à l'offre promotionnelle n'est pas en infraction avec les lois locales.
57. Aucun droit ne peut découler de l'offre promotionnelle ou de son résultat, mis à part les droits explicitement déterminés dans les présentes conditions de participation.

Loi en vigueur et contentieux

58. La décision de Mammut est définitive et contraignante. Le résultat de l'offre promotionnelle ne donne lieu à aucune correspondance.
59. Si une disposition de ces conditions de participation est déclarée non valide ou non réalisable par un tribunal ou une autorité compétente, cette disposition devient caduque et les autres dispositions demeurent pleinement applicables.
60. Seul le droit suisse est applicable. La juridiction compétente est Lenzbourg.
61. Mammut se réserve le droit d'adapter les conditions de participation à tout moment sans assumer aucune responsabilité vis-à-vis des participants ou des tiers. Dans ce cas, une version révisée des conditions de participation serait publiée sur le site Web de Mammut.
62. Mammut exécute l'offre promotionnelle en conformité avec la législation en vigueur. Toute doléance ou question concernant les conditions de participation et l'offre promotionnelle peut être adressée par écrit à : Mammut Sports Group AG, service juridique, Birren 5, 5703 Seon, Suisse.